

Commission Arbitrage

Pour la saison 2019-2020, la Commission Arbitrage a encore fait appel aux bonnes volontés des bénévoles diplômés, notamment pour assurer l'arbitrage de nos deux équipes de nationales dames. Malheureusement, la 2nd phase n'a pas pu se terminer en raison de la crise sanitaire du mois de mars 2020.

L'organisation mise en place pour trouver des arbitres sur les différents samedis était un tableau avec 4 personnes pour arbitrer, avec les différentes rencontres qui se jouaient à domicile. Avec l'implication de tous, nous tournions entre 2 et 3 arbitres sur les différentes rencontres. Je remercie tous les arbitres pour leurs efforts et leur implication.

En conclusion de cette saison stoppée nette par la COVID :

- le club n'a pas eu d'amende pour le manque d'arbitre, continuons comme cela pour les prochaines saisons. Pour rappel, un arbitre manquant sur une rencontre engendre une amende de 50 euros pour le Club ;
- les jeunes qui ne jouent pas le samedi en pré-nationale dame ou messieurs aident à combler l'arbitrage, cet effort est à noter et est à poursuivre.

Je continuerai à mettre en place le système de tableau qui sera à compléter selon vos disponibilités. Je relancerai également par mail si je suis en manque de personnes pour arbitrer. Continuons nos efforts pour la saison 2020-2021. Nous verrons également pour proposer une nouvelle session de formation d'arbitres, mais aussi de juge-arbitres car nous manquons actuellement de juge-arbitres.

Merci à tous pour votre investissement.

Romain BRUNET